

Au-delà des mails, pourquoi évoquer Jeanne d'Arc et ses compagnons ?

LE QUARTIER DUNOIS

AVANT 1875

L'espace compris entre la rue du fg Bannier et la rue du fg Saint Jean est situé au-delà du tracé des anciennes fortifications. Les fortifications ont été progressivement démantelées au cours de la première moitié du 19^{ème} siècle. En 1888, l'espace est aménagé en promenade plantée d'arbres. Le bd Rocheplatte devient un agréable lieu de promenades pour les Orléanais et de la vieille ville et les nouveaux résidents du « quartier Dunois ».

Jusqu'aux années 1870, l'espace est aménagé pour une production agricole basée sur des champs, des prés et des vignes. Le quartier est constitué de « closeries », petites propriétés agricoles entourées de murs ou de haies et possédant parfois une maison d'habitation. À la périphérie du futur quartier, le mail et les rues du faubourg Bannier et du fg Saint Jean sont bordés par des immeubles. Le long de la rue du fg Bannier, les établissements religieux du Sacré Cœur et de la Visitation et d'autres constructions liées notamment au commerce et à l'accueil des voyageurs peuvent être repérées sur les plans cadastraux du 19^{ème} siècle. Des chemins ruraux étroits et sinueux traversent les clos cultivés et seront conservés dans les plans du nouveau quartier.

LA CRÉATION DU QUARTIER

Après la défaite de 1870, l'installation de plusieurs établissements militaires au nord-ouest d'Orléans va favoriser l'adoption d'un plan général visant à contrôler et rationaliser le développement de la ville. La localisation de la gare inaugurée en 1843 jouera aussi un rôle important dans l'organisation spatiale du nouveau quartier.

Les habitants du nord-ouest d'Orléans réclament une amélioration des conditions de circulation dans cette partie de la ville et l'amélioration de l'assainissement. Un premier projet en 1872 propose une liaison entre les rues des faubourgs Saint Jean et Bannier. Les discussions se poursuivent jusqu'en 1875.

La nouvelle municipalité élue en 1875 décide de créer sur le nord-ouest d'Orléans un nouveau quartier. D'anciens chemins sont conservés et de nouvelles voies sont tracées pour organiser les circulations et les constructions dans le « quartier Dunois ». La largeur des voies nouvelles varie de 12 m pour le niveau primaire à 22 m pour ce qui deviendra le boulevard de Châteaudun.

Les voies nouvelles sont rectilignes tandis que le tracé sinueux d'anciens chemins est conservé. On retrouve ce tracé dans les rues Lahire, Guillaume de Lorris, Jehan de Meung et des Hauts champs par exemple.

Le plan définitif sera finalisé et adopté par la municipalité en 1875. Sur le plan ci-après, on voit que le futur quartier est ceinturé par un boulevard constitué par ce que nous appelons la rue de la gare et le boulevard de Châteaudun. Les voies de circulation à l'intérieur du quartier sont organisées à partir d'une place qui est elle-même reliée à la rue du faubourg Bannier et à la rue de la gare.

Le réseau des rues est complété en 1879 par la rue Xaintrailles (venelle Saint Jean déplacée) et la rue Gratteminot (venelle alignée).

Le projet d'aménagement urbain prend véritablement forme à partir de 1880. Le boulevard de Châteaudun est réalisé en 2 ans (1878-1879) à travers des prés, des vignes et des jardins de campagne. Entre 1880 et 1920, l'espace compris entre le mail et le boulevard de Châteaudun sera quasiment complètement urbanisé.

À sa conception, il est prévu que le quartier reçoive tous les équipements modernes : chaussées et trottoirs en dur, réseaux d'égouts, d'eau et de gaz, éclairage public. La réalisation du plan d'ensemble est régie par une concession passée entre la mairie et la Société des Voies Nouvelles d'Orléans. Les travaux de voirie et la construction de plusieurs immeubles sont entrepris à partir de 1879. Rue Xaintrailles et rue de Coulmiers, la Société des Voies Nouvelles édifie deux maisons d'angle. Elle cède ensuite un terrain à la Société Immobilière d'Orléans sur lequel celle-ci aménage un lotissement.

Des opérations privées sont rapidement déclenchées en raison de l'attractivité du quartier et de l'intérêt de la collectivité pour son aménagement. Les lotisseurs doivent prendre en charge le coût des infrastructures et abandonner à la mairie la maîtrise du foncier sous les rues intégrables à la voirie communale.

La mairie intervient également dans le gabarit des habitations en définissant la hauteur des constructions d'angle et leur valeur à la vente. Elle exige également la création de pans coupés pour les immeubles situés aux extrémités. Dans le lotissement Boyard (rue Serenne), les acquéreurs doivent établir des pans coupés de 3 m de large aux débouchés sur les rues des Murlins et de Lahire. La largeur sera de 4 à 5 m pour le lotissement Daudier en 1885 (rues Chanzy et commandant Arago).

LES RUES ET LA PLACE DUNOIS

Nous n'avons pas trouvé de texte expliquant le choix de cette période de l'histoire pour nommer cette extension de la ville. Au cours du 19^{ème} siècle, Jeanne d'Arc est devenue un symbole de l'héroïsme et du patriotisme du « petit peuple ». Certains pensent que la défaite de 1871 et l'occupation bavaroise et prussienne ont suscité une réaction qui a conduit à valoriser la libération d'Orléans par Jeanne d'Arc en donnant le nom de Dunois à ce projet de développement urbain.

Place Dunois

Au milieu du 19^{ème} siècle, l'espace n'était qu'un vaste clos, le clos dit des Douze-Pierres entièrement voué à l'agriculture.

Aménagée à partir de 1875, la place a une forme pentagonale. Elle est le centre d'un réseau de routes qui rayonne en étoile vers les voies de circulation importantes qui encadrent le quartier (boulevard Rocheplatte, faubourg Saint-Jean, avenue de Paris, boulevard de Châteaudun). À cette époque, une fontaine est placée en son centre.

D'après les cartes postales anciennes, elle était plantée d'arbres de haut jet et n'avait pas le caractère minéral des places du centre ancien. À une date inconnue, ces arbres ont été remplacés par des platanes. Plantés en périphérie de la place, ils ont libéré un espace central qui permet d'accueillir le marché forain.

Son aménagement a été repensé dans les années 2000 pour créer des places de stationnement supplémentaires, augmenter le nombre d'arbres et implanter un bassin. Les plantations récentes ont permis d'installer des arbres et des arbustes à fleurs (magnolias, chêne d'Amérique et rhododendrons). À la demande des parents, le bassin a été remplacé par une jardinière surélevée par rapport à la place.

Rue de Gaucourt

Le lieu-dit s'appelait le Clos des Champs-Requiem.

La rue de Gaucourt débouche dans le bd de Châteaudun.

La rue est créée vers 1878-1880 et les habitations sont construites entre 1880 et 1884.

Des commerces et services établis à cette époque rue de Gaucourt, il n'en subsiste aucun.

Rue de Lahire

Rue d'origine ancienne, c'est l'ex rue de pressoir ars (c'est-à-dire pressoir brûlé), puis rue Mare aux Solognots.

Elle prend son nom vers 1876.

La rue de Lahire prolonge la rue du Parc jusqu'au bd Rocheplatte.

En face du 18 bis, les grilles de l'Institut Serenne ont été installées en 1850.

Le site Orléans pratique et insolite nous explique qu'en 1794, elles étaient situées Porte Bannier (actuellement place Gambetta). Elles sont retirées au moment du nivellement du bd Alexandre Martin et placées au sud du pont Royal. Elles correspondent à l'octroi qui permettait de percevoir une taxe sur les marchandises entrant dans Orléans.

Rue Xaintrailles

À l'origine, cette voie s'appelait venelle St Jean et traversait le Clos de la Boèche.

Elle passait derrière l'école normale installée au 28 rue du fg Saint Jean au début du 20^{ème} siècle.

Sa création date des années 1876-1881. Elle relie le bd Rocheplatte et le bd de Châteaudun.

On y remarque de beaux immeubles construits fin 19^{ème}- début 20^{ème} siècle, témoins du style éclectique.

Deux immeubles de style éclectique ont retenu notre attention : au n° 9 des petits personnages sont sculptés sur la façade et au n° 29, la maison de Joseph Deburghraeve (1860-1929).

Rue de Jargeau

Cette courte rue relie la rue Caban à la rue de Coulmiers.

On y remarque de belles plantations devant les façades.

La rue est créée en 1893.

Rue de Patay

La section située entre la rue du faubourg Bannier et l'avenue de Paris était à l'origine une sente traversant le Clos de la grenouillère (partie basse et marécageuse abritant des grenouilles). Après la création du quartier Dunois, la rue de Patay a été prolongée jusqu'à la rue de la gare.

Plusieurs activités industrielles étaient situées dans cette rue. Leur disparition a permis la construction de plusieurs résidences dont la hauteur des bâtiments introduit une véritable rupture dans le bâti traditionnel.

Au n° 55 se trouvait l'entreprise Rivierre et Casalis première industrie à s'implanter dans le quartier au 19^{ème} siècle. L'entreprise construisait des machines agricoles.

Depuis la rue Caban jusqu'à la rue de Patay s'étendait le magasin aux fourrages construit pour l'armée avant 1914.

Au n° 7 se trouvait « Les Conserves de l'Heureux Convive » des Établissements André Loison.

Au n° 53, une maison de style Art déco est à signaler car ce style est peu représenté dans le quartier. On en trouve un autre exemple rue Pasteur.

Les récentes plantations sont composées d'érables de Freeman près de la place Dunois, de savonniers de Chine et de pommiers à feuilles d'érable vers la rue des Murlins.

La rue est créée vers 1878-1880

À VENIR

Les mois de mai et juin 2024 nous permettrons d'évoquer les mois de mai et juin 1944. Les gares d'Orléans et des Aubrais sont bombardées à plusieurs reprises entraînant des destructions et des morts dans ce que l'association appelle le quartier Dunois, secteur de la ville plus étendu que le « quartier Dunois » créé en 1875 et que nous venons d'évoquer.

POUR ALLER PLUS LOIN

La mairie a édité un document « Laissez-vous conter Orléans - Jeanne d'Arc ».

Pour l'aménagement du quartier Dunois, vous trouverez auprès du Service patrimoine et inventaire de la région Centre Val de Loire, une étude des lotissements constituant le quartier Dunois.

*Rédaction : Jean-Louis Charleux et le Groupe histoire et patrimoine
10 mai 2024*